

## AUTRICHE

Le PIB par habitant de l'Autriche est inférieur à la moyenne de la moitié supérieure des pays de l'OCDE, mais sa situation relative s'est légèrement améliorée depuis le milieu des années 2000, du fait des gains de productivité de la main-d'œuvre enregistrés avant la récession de 2009. Cette année-là, les autorités ont amélioré l'éducation des jeunes enfants (Kindergarten) et réduit l'orientation scolaire prématurée des élèves dans l'enseignement secondaire. Néanmoins, des insuffisances subsistent et des réformes s'imposent dans les domaines suivants.

### Priorités fondées sur des indicateurs

#### **Relever les taux de diplômés de l'enseignement supérieur**

L'orientation précoce des élèves à l'âge de 10 ans nuit aux résultats du système scolaire et pénalise tout particulièrement les jeunes issus de l'immigration. La proportion de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur est faible, ce qui freine la croissance de la productivité et l'innovation.

**Mesures prises :** En vertu des nouvelles dispositions de la loi sur l'université, modifiée en 2009, la procédure de nomination des membres des conseils universitaires a changé, des périodes probatoires ont été instaurées pour les étudiants, et il est possible d'appliquer des critères d'accès aux études doctorales. Ces nouvelles dispositions ont fait suite à la mise en œuvre d'un système triennal de budgétisation axée sur les résultats en 2007. Néanmoins, la suppression des droits de scolarité, qui étaient déjà modestes, pour la plupart des universités en 2008 a représenté un retour en arrière en matière de réformes.

**Recommandations :** Repousser à un stade ultérieur l'orientation scolaire et renforcer l'aide linguistique apportée aux jeunes issus de l'immigration tout au long de leur scolarité. Étendre le système de financement fondé sur les résultats dans l'enseignement supérieur, et permettre aux universités de fixer leurs frais de scolarité. Mettre en place un dispositif de prêts dont le remboursement serait subordonné aux futurs revenus, afin de ne pas exclure les étudiants aux moyens financiers limités.

#### **Réduire les incitations au retrait précoce du marché du travail**

Même après les dernières réformes des retraites, la lourdeur de l'impôt implicite sur la poursuite de l'activité à un âge avancé incite toujours les travailleurs à prendre une retraite anticipée et réduit le taux d'activité.

**Mesures prises :** Aucune depuis 2009. Les réformes des retraites de 2003-04 ont considérablement réduit les incitations à la retraite anticipée. Néanmoins, ces avancées ont ensuite été annulées en partie par la réduction de moitié de la décote appliquée en cas de retraite anticipée en 2007, ainsi que par l'extension du régime spécial de retraite anticipée en 2008.

**Recommandations :** Appliquer progressivement l'ensemble des dispositions des réformes des retraites de 2003-04 sans en assouplir les conditions. Durcir les critères d'ouverture des droits aux pensions d'invalidité, afin de faire en sorte que ces prestations ne soient accordées que lorsqu'elles sont clairement justifiées.

#### **Réduire les obstacles à l'entrée dans les industries de réseau**

Malgré les récents progrès accomplis dans le secteur des télécommunications, les tarifs élevés d'accès aux réseaux et les participations capitalistiques que détient encore l'État dans certaines industries de réseau font obstacle à l'entrée de nouveaux acteurs, ce qui entrave le jeu de la concurrence et pèse sur la productivité.

**Mesures prises :** La surveillance des marchés dans les secteurs du gaz et de l'électricité a été quelque peu renforcée avant 2009. De nouvelles obligations en matière d'accès ont été imposées aux exploitants de réseaux de télécommunications qui ont été identifiés en tant qu'entreprises puissantes sur le marché dans le cadre d'études de marché menées à bien en 2010.

**Recommandations :** Veiller à ce que les tarifs d'accès ne soient pas maintenus à un niveau artificiellement élevé. Assouplir les restrictions relatives aux prises de participations qui créent des obstacles importants à l'entrée sur le marché à différents stades de la production et de la distribution de l'électricité. Privatiser intégralement les entreprises de télécommunications et d'électricité. Stimuler la concurrence dans le transport ferroviaire. Réduire ou éliminer les subventions croisées qui subsistent dans toutes les industries de réseau.

### Autres grandes priorités

#### **Abaisser les taux marginaux d'imposition des revenus du travail**

Les taux marginaux élevés de l'impôt sur le revenu des personnes physiques affaiblissent les incitations au travail et à l'entrepreneuriat.

**Mesures prises :** L'impôt sur le revenu des personnes physiques a été réduit quelque peu en 2009, notamment par le biais d'allègements fiscaux accordés aux familles avec enfants, aux entrepreneurs et aux travailleurs indépendants. Les cotisations d'assurance-chômage ont été allégées pour les bas salaires en 2008.

**Recommandations :** Réduire les taux marginaux de l'impôt sur le revenu, et financer cette diminution par un nouvel élargissement de l'assiette de cet impôt fondé sur une réduction des nombreuses déductions fiscales et, éventuellement, en augmentant les impôts sur le patrimoine et la consommation (notamment les taxes environnementales).

#### **Réduire les obstacles à la concurrence dans les services professionnels**

Les dispositions restrictives demeurent largement répandues dans les services, en particulier dans les secteurs où prévaut une autoréglementation, ce qui entrave le jeu de la concurrence et la croissance de la productivité.

**Mesures prises :** Aucune depuis 2009. La loi sur les activités industrielles et commerciales a été modifiée en 2008 pour faciliter l'entrée dans diverses professions. Plusieurs directives de l'Union européenne sur la certification des qualifications professionnelles avaient été transposées avant 2009.

**Recommandations :** Alléger la législation applicable aux activités industrielles et commerciales et réduire les dispositions sectorielles d'autoréglementation qui font obstacle au jeu de la concurrence dans les services. Mettre fin à l'affiliation obligatoire à une chambre professionnelle pour les professions libérales.

## AUTRICHE

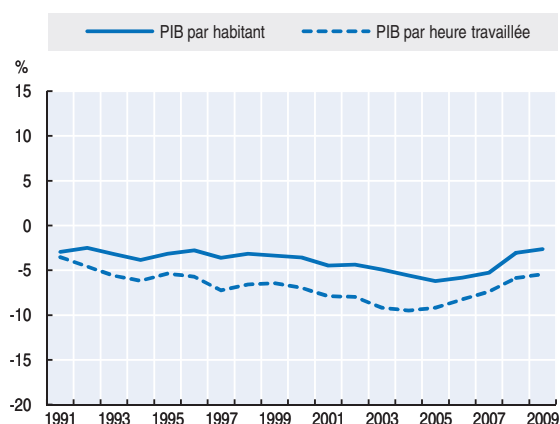
## Indicateurs structurels

Taux annuel moyen de croissance, en pourcentage

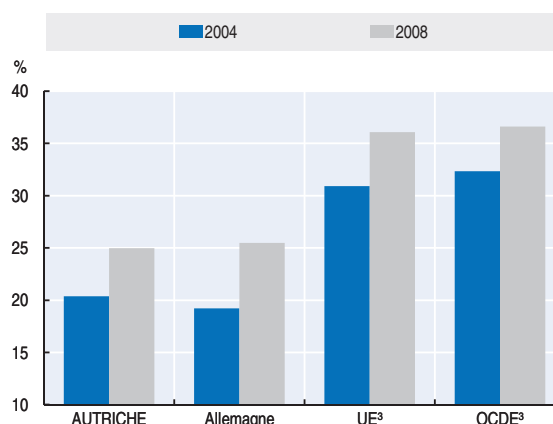
	1999-2009	1999-2004	2004-09
PIB par habitant	1.7	2.0	1.3
Utilisation des ressources en main-d'œuvre	0.3	0.3	0.2
dont : Taux d'emploi	0.4	0.4	0.4
Nombre moyen d'heures travaillées	-0.2	-0.1	-0.2
Productivité du travail	1.4	1.7	1.1
dont : Intensité capitaliste	0.6	0.7	0.5
Productivité multifactorielle	0.8	1.0	0.7

Source : OECD (2010), estimations fondées sur la Base de données du n° 88 des Perspectives économiques de l'OCDE : Statistiques et projections.

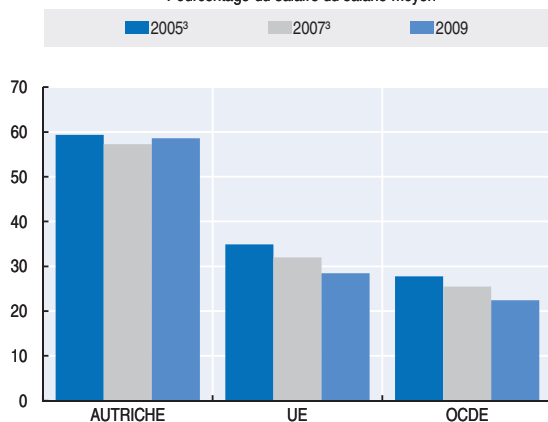
**A. Un léger écart de PIB par habitant et de productivité subsiste**  
Écart par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE<sup>1</sup>



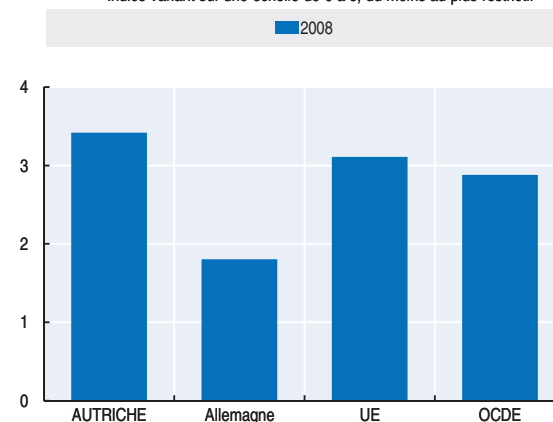
**B. Les taux de diplômés de l'enseignement supérieur restent relativement bas<sup>2</sup>**



**C. L'impôt implicite sur la poursuite de l'activité reste plus élevé que dans la plupart des pays de l'OCDE<sup>4</sup>**  
Pourcentage du salaire du salarié moyen




**D. La présence capitaliste de l'État dans les industries de réseau est élevée**  
Indice variant sur une échelle de 0 à 6, du moins au plus restrictif



1. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de l'OCDE les mieux classés en termes de PIB par habitant et de PIB par heure travaillée (sur la base des PPA constantes de 2005).
2. Somme des taux d'obtention à chaque âge, d'un premier diplôme dans l'enseignement tertiaire de type A.
3. Moyenne des pays européens de l'OCDE. Les moyennes UE et OCDE ne comprennent pas la Belgique, le Chili, la Corée, l'Estonie et la France.
4. Impôt implicite sur la poursuite de l'activité découlant des voies d'accès à la retraite anticipée, à 55 et 60 ans.

Source : Graphique A : OCDE, Bases de données des comptes nationaux et du n° 88 des Perspectives économiques ; graphique B : OCDE (2010), Regards sur l'éducation ; graphique C : Duval, R. (2003), « The Retirement Effects of Old-Age Pension and Early Retirement Schemes in OECD Countries », Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE, n° 370 et calculs de l'OCDE ; graphique D : OCDE, Base de données sur la réglementation des marchés de produits.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932386491>